

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65
Reçu en Préfecture le : 05/06/2024
ID Télétransmission : 033-213300635-20240604-136813-DE-1-1

**Séance du mardi 4 juin 2024
D-2024/159**

Date de mise en ligne : 06/06/2024

certifié exact,

Aujourd'hui 4 juin 2024, à 10h04,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Présidence de Madame Claudine BICHET de 12H30 à 13H43

Suspension de séance de 13H43 à 14H53

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF MEUNIER, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Tiphaine ARDOUIN, Monsieur Baptiste MAURIN, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Pascale ROUX, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Monsieur Marc ETCHEVERRY, Monsieur Maxime ROSSELIN, Monsieur Maxime PAPIN, Madame Léa ANDRE, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne FAHMY, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Aziz SKALLI, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Catherine FABRE, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Monsieur Philippe POUTOU, Madame Myriam ECKERT,

Monsieur Pierre HURMIC présent sauf de 13H41 à 13H43, Monsieur Cyrille JABER présent sauf de 11H53 à 14H53, Monsieur Matthieu MANGIN présent à partir de 10H35, Monsieur Maxime PAPIN présent à partir de 11H00, Monsieur Thomas CAZENAVE présent jusqu'à 13H43, Madame Brigitte BLOCH présente à partir de 14H53, Madame Marie-Julie POULAT présente à partir de 15H15, Madame Sylvie JUSTOME présente à partir de 16H20

Excusés :

Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Servane CRUSSIÈRE, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Charlee DATOS, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES,

Opération "Je relève le défi 2024". Soutien aux initiatives des jeunes. Adoption. Autorisation

Madame Sylvie SCHMITT, Adjointe au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La ville de Bordeaux, dans le cadre des différents dispositifs dans lesquels elle est engagée, poursuit et coordonne de nombreuses interventions socio-éducatives en direction des jeunes bordelais. Les actions soutenues s'articulent autour des objectifs suivants :

- Contribuer à l'épanouissement des adolescents,
- S'adresser au plus grand nombre et optimiser ainsi le rayonnement de l'action éducative globale,
- Développer la mixité : favoriser la prise en compte de tous les publics,
- Assurer la cohérence territoriale,
- Développer des projets s'appuyant sur les ressources de la Ville,
- Mettre en place des projets qui favorisent « l'aller vers »
- Faciliter la prise d'autonomie et la responsabilisation dans une dynamique de socialisation.

Dans le sens de ce dernier objectif, elle encourage en particulier l'esprit d'initiative, la créativité et l'engagement des jeunes bordelais. Et ce, à travers l'opération « Je relève le défi » (JRLD). Il s'agit d'un appel à projets lancé par la Ville en direction de tous les jeunes bordelais âgés de 13 à 25 ans.

Ce dispositif permet aux jeunes porteurs de projets de mettre en valeur leurs idées, de faciliter et d'accompagner leurs réalisations.

A ce titre, la Ville soutient les initiatives de ceux et celles qui ont des projets en faveur des bordelaises et bordelais, en leur apportant deux types d'aide : des conseils au montage de projet et une possibilité de financement.

Pour la seconde année, la Cité Educative a apporté un financement supplémentaire grâce à une démarche partenariale avec les établissements scolaires et acteurs associatifs de ce territoire comprenant les quartiers du Lac, des Aubiers, du Grand Parc, de Bacalan et de Chartrons Nord Saint Louis. L'appel à projet « Je relève le défi » participe aux actions de la Cité Educative sous l'axe : Développer des actions d'accès à la citoyenneté - Être tous acteurs de nos quartiers.

Le travail engagé par l'ensemble des partenaires a permis à 14 jeunes de ces quartiers de déposer des projets pour obtenir un soutien financier via l'appel à projet « Je relève le défi ».

Le 3 avril dernier, **50 porteurs de projets** ont été invités à se présenter face à un jury composé de jeunes, de représentants de la Ville, d'associations de jeunesse et d'institutions partenaires.

Le jury a entendu chaque porteur de projet et délibéré sur l'aide financière à apporter selon des critères liés à la présentation du projet, ses objectifs, son impact sur le territoire, sa faisabilité financière ainsi que son originalité.

Le jury a retenu **35 projets** sur les thématiques suivantes :

Nombre de dossiers de candidature déposés	Total des montants demandés (en euros)	Nombre de lauréats	Thématiques des projets lauréats				
			Culture et Arts	Citoyenneté, vivre ensemble, vie quotidienne	Education, enfance, jeunesse, vie étudiante	Cadre de vie - environnement	Sports
50	117 380	35	15	6	4	2	8

Pour l'année 2024, **22 projets** sont retenus et seront financés à hauteur de **23 000 euros** par la ville de Bordeaux et la CAF de la Gironde, et **13 projets** seront financés par la **Cité Educative** à hauteur de **15 000 euros** et ne sont pas soumis à ce vote (voir annexe).

L'attribution des subventions en faveur des projets retenus se répartit comme suit pour un total de 23 000 euros :

Associations	Titres des projets	Somme attribuée (en euros)
Les Amplitudes	Amplitudes radio	1 000
Collectif Pouf Sentimental	Animation d'ateliers à la Maison des Femmes	1 000
Calliope Poesia	Festival Calliope	1 050
CREAL'O (CROisière pour l'Environnement, et l'Apprentissage de l'Océan)	La Vigie des Timonnières	500
Produits Manufacturés	La genèse du groupe	1 300
Dousoeurs	Battle Trigger	1 000
Scouts et guides de France Caudéran	Sensibiliser à l'usage des énergies renouvelables	300
Septembre Nuit	La nuit de Septembre	1 200
Les Coqs Rouges	Chant et Théâtre	1 000
Collectif Legit	Pride Legit	1 000
Amandine Musique	Carrousel	500
L'art en mobilité	Voyage Mirage	900
La Fédération des Récupérathèques	Colloque – Cultiver l'économie circulaire dans le milieu culturel	1 500
Centres d'Animation de Bordeaux (Cultivons le partage) - Centre d'Animation Argonne Nansouty Saint Genès	OSNI (Oui à la Solidarité, Non aux Inégalités)	350
Soyons le Changement	1001 Graines de sagesse #Dans la Ville	1 000
Les Assonances	L'assonances Festival #2	2 000
Compagnie Bogolem	Asha & Békir (le mystère des récits évaporés)	800
Hypérion Association Production	Courts-Métrages	1 000
M Tech MECANIQUE TECHNOLOGIE	Mayday	1 000
Jeunes Générations Ecologiques	Consultation des éco-délégués	1 100
La Béthel Mobile	Les Béthel Sun Vibes	2 500
Centres d'Animation de Bordeaux (Cultivons le partage) - Centre d'Animation Argonne Nansouty Saint Genès	Sport et égalité, parlons-en	1 000
	TOTAL	23 000

Le montant total des subventions détaillées ci-dessus est prévu au Budget Primitif des opérations Jeunesse de l'année 2024.

Pour information, le tableau en annexe dresse l'estimation des aides en nature qui pourraient être accordées au titre de l'année 2024 sur la base des montants arrêtés lors du Compte Administratif 2022.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- Faire procéder au versement de ces sommes aux associations précitées, les crédits correspondants étant prévus au budget primitif 2024, chapitre 65, article 65748, fonction 020.
- Signer les conventions de partenariat et avenants, si nécessaire.

ADOpte A L'UNANIMITE DES VOTANTS

ABSTENTION DU GROUPE BORDEAUX EN LUTTES
ABSTENTION DE Madame Myriam ECKERT

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 4 juin 2024

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Sylvie SCHMITT

ANNEXE :

Projets financés par la Cité Educative : 15 000 euros

Associations	Titres des projets	Somme attribuée (en euros)
Académie Mano	Jibun Sagashi	1 500
SOA Pratique inclusive et bien-être pour tous	SOA Pratique inclusive et bien-être pour tous	1 300
APIS	Week-end Toulouse Match Pro	1 500
UBAPS	Futsal intergénérationnel	1 000
Gosen Eye production	Court métrage	1 000
UBAPS	Bacalan à Disney !	2 000
APIS	Journée Multisport	1 000
Centres d'Animation de Bordeaux (Cultivons le partage) - Centre d'Animation Argonne Nansouty Saint Genès	D'une génération à l'autre	1 250
Foyer Fraternel	Jeunesse en Nord	1 500
Sport Addict	Vacances sportives été 2024	1 000
Centres d'Animation de Bordeaux (Cultivons le partage)	A la découverte de la culture Andaloussienne	800
Unis Cité	Dans mes yeux de réfugiés	900
Centres d'Animation de Bordeaux (Cultivons le partage) - Centre d'Animation Bordeaux Sud	Perds pas la Boule !	250
	Total	15 000

ANNEXE : Valorisation des aides en nature

ASSOCIATIONS	ESTIMATION DES AIDES EN NATURE 2024 SUR LA BASE DES MONTANTS 2022
CENTRES D'ANIMATION DE BORDEAUX (CULTIVONS LE PARTAGE)	853 118,00
LES AMPLITUDES	1 686,00
LES COQS ROUGES	194 038,76
SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE	34 062,00
SOYONS LE CHANGEMENT	18,00